

même directement associé à plusieurs entreprises financières: il était, notamment, vice-président de la Banque canadienne nationale, Montréal; vice-président de la *General Trust of Canada*, Montréal; administrateur de la *Sherbrooke Trust Company*, Sherbrooke (P.Q.) et président ou administrateur de plusieurs compagnies d'assurance.

Les services que le sénateur Nicol a rendus à son pays ont été reconnus lorsqu'il a été créé par la France chevalier de la Légion d'honneur.

Érudit, homme d'affaires et homme d'État, le sénateur Nicol s'est éteint dans sa quatre-vingt-troisième année après avoir bien mérité de sa patrie.

L'honorable A. K. Hugessen: Honorables sénateurs, comme l'a signalé le leader du gouvernement (l'honorable M. Aseltine), celui de nos collègues qui a le plus intimement connu feu le sénateur Jacob Nicol est le sénateur de Wellington (l'honorable M. Howard). Ils habitaient tous deux la belle ville de Sherbrooke dans les cantons de l'Est de la province de Québec; pendant nombre d'années ils se sont trouvés étroitement associés dans leur activité politique et commerciale ainsi qu'à d'autres égards.

Comme le savent sans doute les sénateurs, la santé du sénateur Howard laisse en ce moment à désirer, mais il espère bien pouvoir reprendre sa place parmi nous avons longtemps. Il a écrit à mon chef (l'honorable M. Macdonald) pour lui transmettre l'éloge de son vieil ami, le sénateur Nicol, et lui demander que cet hommage soit lu en cette enceinte par un sénateur. Et c'est à moi qu'incombe ce devoir. Il ne s'agit pas d'un simple hasard, car je viens de la même province que le sénateur Howard et feu le sénateur Nicol. En outre, j'ai eu l'honneur, il y a plusieurs années, de jouir de la charmante hospitalité de feu le sénateur Nicol et de sa femme à Sherbrooke.

Je veux maintenant, avec l'assentiment du Sénat, donner lecture de l'hommage que rend un de nos collègues à la mémoire de son vieil ami:

"Le décès du sénateur Jacob Nicol n'atteint pas seulement les membres de sa famille. Sa disparition prive la région où il est né, la province de Québec, et d'ailleurs le pays tout entier, d'un citoyen éminent dont l'activité exercée dans de multiples domaines a grandement contribué à l'essor du Canada. Il était d'une génération de ces rares hommes à qui, grâce à d'exceptionnels et multiples talents, tout réussissait.

Natif des cantons de l'Est, cette région qu'on dit être une province au sein de la province de Québec, il était fils d'une humble famille à laquelle il doit son amour du travail, un sain jugement, une exceptionnelle

largeur d'esprit, toutes qualités qui ont grandement contribué au succès qu'il a connu dans les domaines de la politique et des affaires. Que ce soit à l'Assemblée législative, au Conseil législatif de la province de Québec ou au Sénat, jamais le sénateur Nicol n'a dévié de la ligne de conduite que lui imposaient ses fonctions. Ses adversaires politiques tout comme ses amis sont unanimes à reconnaître en lui un grand Canadien.

Tour à tour député provincial des comtés de Richmond et de Compton, trésorier provincial, ministre sans portefeuille, Président du Conseil législatif du Québec et membre du Sénat du Canada, le sénateur Nicol a constamment fait preuve de talents exceptionnels auxquels avaient souvent recours ses collègues.

Son influence a profondément marqué les cantons de l'Est dont il était originaire et à l'essor desquels il a puissamment contribué. Il croyait en l'avenir de sa région où les Canadiens d'expression française et anglaise vivent en parfaite concorde et travaillent de concert à faire prospérer leur province et leur pays. Avec son énergie, son extraordinaire capacité de travail et son excellent jugement, il s'est dépensé sans compter durant plus d'un demi-siècle, pour fonder et administrer des entreprises et des institutions qui, aujourd'hui, témoignent de la grandeur de ses vues.

Il a fondé un quotidien de langue française à Sherbrooke et s'est intéressé activement au domaine journalistique au point de demeurer pendant plusieurs années éditeur de quatre quotidiens dont le prestige actuel lui est dû en majeure partie. Dès l'apparition de la radio, le sénateur Nicol a compris l'importance de ce nouveau moyen de communication. Il en a suivi les développements de près et, en 1937, dota les cantons de l'Est, de leur premier poste émetteur local de radio. Peu après, un poste de langue anglaise entra en service pour répondre aux besoins des deux groupes ethniques de la population. Il s'est aussi intéressé à la télévision dont il a suivi les progrès. C'est grâce à lui que la ville de Sherbrooke peut se flatter de posséder un excellent poste de télévision.

Tout en travaillant pour sa région, il travaillait aussi pour sa province et son pays. Rien d'étonnant que son influence ait débordé sa sphère locale pour embrasser des horizons plus étendus. A ses activités professionnelles, il ajouta des préoccupations politiques dès 1928 et jusqu'à sa mort. Il fut l'un des derniers du Québec à cumuler les charges de membre du Conseil législatif de Québec et membre du Sénat du Canada.

Mais un homme à l'esprit aussi ouvert ne pouvait pas se limiter à quelques aspects de notre vie nationale. Il s'intéressa aux finances